



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, vendredi six octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Joël Cordier, Le Maire.

Présents : Madame DEBONNE Françoise

Messieurs CORDIER Joël, BOURGEOIS Emmanuel, JOBIN Bertrand, PIETTE Emmanuel, THIBAUT Alexandre, CADINOT Frédéric, CARPENTIER Marc et DELAHAYE Davy

Absents : Madame FRETIGNY Coralie

Pouvoir : -----

Secrétaire de séance : Madame DEBONNE Françoise

Présence de la secrétaire de Mairie : Madame MENEZ Marlène

- Nombre de conseillers en exercice : 10
- Présents : 9
- Procurations : 0
- Votants : 9

Date de convocation : 23/09/2023

Date de publication : 09/10/2023

➤ **Autorisation de diminuer la hauteur de talus sur le domaine public :**

Monsieur le Maire explique qu'au 197 rue de la Mairie, les nouveaux propriétaires souhaiteraient diminuer la hauteur du talus afin de créer un espace pour le rangement de leurs poubelles, ce qui éviterait d'avoir des poubelles sur la route, car il n'y a pas de trottoir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la diminution de la hauteur de talus sur le domaine public.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Rendu exécutoire le 06/10/2023
Publication le 09/10/2023

Secrétaire de Séance,
Françoise DEBONNE

Le Maire,
Joël CORDIER



